CORRIGÉ

2de

Histoire : l'État à l'époque moderne, France et Angleterre

Corrigé détaillé
6 exercices

> Ce qui est noté au contrôle, ce n'est pas le résultat seul : c'est le raisonnement posé, puis le calcul mené jusqu'au bout avec l'unité.

1 Repères

1. a. Exécution de **Charles Ier**.
2. b. Début du règne personnel de **Louis XIV**.
3. c. **Habeas corpus**.
4. d. **Bill of Rights**.

2 Vocabulaire

1. a. Agent du roi qui administre une province.
2. b. Assemblée (Lords et Communes) qui vote les lois et les impôts.
3. c. Loi qui protège contre l'arrestation arbitraire.

3 Absolutisme

1. Des **ministres** et des **intendants**.
2. Une **armée permanente**.
3. La cour de **Versailles**, qui contrôle la noblesse.

4 Comparer

1. **France** : le roi détient tous les pouvoirs, sans contrôle.
2. **Angleterre** : le roi partage le pouvoir avec le **Parlement**, qui vote impôts et lois.

5 Héritages

1. Les pouvoirs y sont **séparés** et se limitent mutuellement.
2. Les libertés des sujets y sont mieux protégées.
3. Il en tire la théorie de la **séparation des pouvoirs** (*De l'esprit des lois*, 1748).

6 Rédiger

1. Partout, l'État se renforce.
2. En France, **absolutisme** : Louis XIV concentre les pouvoirs.
3. En Angleterre, deux révolutions aboutissent à une **monarchie parlementaire** (Bill of Rights, 1689).
4. Deux modèles qui nourrissent la réflexion des Lumières.

Corrige-toi toi-même. Compte tes points exercice par exercice : c'est ainsi qu'on voit où l'on perd, et ce n'est presque jamais là où on le croit.

Ce qui est évalué	Points	Ce qui fait perdre le point
Repères	1 pt	Confondre 1649 et 1689
Comparer	2 pts	Comparaison incomplète
Rédiger	3 pts	Confondre monarchie parlementaire et démocratie